

COPIE

le 10.10.2025

discours de Béatrice RIVAIL
Prémière présidente

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le préfet

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Monsieur le maire d'Agen

Madame la première présidente de la cour d'appel de Toulouse,

Monsieur le procureur général près ladite cour,

Monsieur le premier président de la cour d'appel de Rennes,

Madame et messieurs les chefs de cour et de juridiction, chers amis,

Monsieur le Procureur général, cher Pierre,

Monsieur l'Inspecteur général de la justice,

Mesdames et Messieurs les présidents et procureurs des tribunaux judiciaires d'Agen, de Cahors et d'Auch ;

Messieurs les Bâtonniers et vice-Bâtonnières du ressort de la cour d'appel d'Agen ;

Mesdames et messieurs les directeurs départementaux et interdépartementaux de la sécurité publique,

Messieurs les colonels représentant les commandements de regroupement de gendarmerie du Lot, du Gers et du Lot et Garonne,

Mesdames et messieurs les chefs de service et d'unité de la police nationale et de la gendarmerie nationale, en vos noms et qualités ;

Mesdames et messieurs les directeurs et chefs des services régionaux et départementaux des différentes administrations ;

Messieurs les présidents des tribunaux de commerce d'Agen et de Cahors

Mesdames et messieurs les présidents des conseils de prud'homme d'Agen, Marmande, Auch et Cahors

Madame la directrice de l'Ecole nationale de l'Administration pénitentiaire,

Madame la directrice du centre de détention d'Eysses

Monsieur le directeur de la maison d'arrêt d'Agen

Messieurs les directeurs des SPIP du Lot et Garonne et du Lot

Mesdames et messieurs les présidents des ordres professionnels

Mesdames et messieurs les représentants des autorités administratives, militaires, associatives et religieuses ;

Messieurs les représentants des ambassadeurs de l'amiable,

Chers collègues ,

Mes chers amis, qui pour beaucoup d'entre eux se sont déplacés et sont venus de loin,

Mesdames et messieurs,

Votre présence à cette audience témoigne de l'intérêt que vous portez à notre juridiction, soyez- en remerciés.

Je tiens tout d'abord à rendre hommage à Robert BADINTER, panthéonisé lors de la cérémonie du 9 octobre. La force du parcours du Grand Homme a placé la justice et la dignité humaine au centre de son action. Sa rectitude morale, ses engagements et son humanité font de Robert Badinter une irremplaçable et éternelle boussole pour nous tous.

Madame la présidente de chambre, monsieur le Procureur général, vos messages de bienvenue, et vos mots de sympathie à mon endroit me touchent et je vous en remercie.

Je tiens tout particulièrement à exprimer ma profonde gratitude au Conseil supérieur de la Magistrature qui m'a nommée à ce beau poste dans cette région si attachante.

Cette nomination m'honore, et c'est avec un engagement sans faille que j'entends répondre aux nouvelles obligations qui me sont confiées.

Je souhaite également remercier publiquement mon époux Eric, dont le soutien indéfectible m'a permis d'accéder à ces hautes fonctions.

Enfin, j'ai une pensée pour ceux qui m'ont accompagnée sur ma route et ont suscité chez moi cette vocation ; que ce soient les Bâtonniers de Nantes ou de Lyon, avec lesquels j'ai eu la chance de travailler, ou bien les collègues que j'ai pu rencontrer dans mes fonctions de magistrat du parquet puis du siège après mon intégration.

Je remercie aujourd'hui ceux qui m'ont donné le goût de la gouvernance et m'ont incitée à suivre ce chemin,

Thierry POLE, alors président de Lyon, puis premier président dans ses dernières fonctions en Polynésie, qui m'a encouragé dans cette voie,

Feu Bernard KEIME qui m'a accueillie dans cette belle cour d'appel de Nîmes alors que j'étais nommée présidente du tribunal de grande instance de Privas ;

Michel ALLAIX, ici présent, qui m'a donné l'exemple d'un premier président bienveillant, mais aussi créatif et entreprenant ;

Enfin Jean-Baptiste PARLOS qui m'a soutenue dans mes dernières fonctions pour porter ce projet qui m'a menée à cette nomination.

Mes remerciements se tournent vers mes collègues de la cour, monsieur le procureur général, cher Pierre, les présidents de chambre et conseillers, mon secrétaire général, bien entendu, détenteur de tous les secrets, ma secrétaire madame VIALLADE, parfaitement expérimentée et qui m'est déjà indispensable,

Je souhaite remercier également Chantal FERREIRA, qui m'a si gentiment accueillie, et enfin vous toutes et tous qui m'avez chaleureusement reçue à mon arrivée dans ce ressort : je vous en suis reconnaissante.

Stéphane BROSSARD, à qui je succède a accompli pour la cour d'appel d'Agen et le ressort un travail remarquable, et je sais qu'il a été particulièrement apprécié de tous.

J'ai noté notamment la préoccupation profonde qui était la sienne de parvenir à un effectif adapté à la juridiction, son sens de l'organisation, son goût pour le développement de projets pour la juridiction, couronnés de succès.

Ma nomination étant récente, je dois vous dire aujourd'hui que je n'ai pas pour ambition de vous dérouler ma feuille de route, car je continue encore à dresser un état des lieux, à prendre le pouls de ce ressort, et à observer ce qui s'y passe.

Et pourtant, j'ai déjà sillonné dans les premiers temps de mon arrivée les départements du Lot et Garonne, du Lot et du Gers, qui couvrent les deux régions de la Nouvelle Aquitaine et de l'Occitanie ; j'ai pu ainsi rencontrer les chefs de juridiction des trois ressorts, Agen, Auch et Cahors, la juridiction consulaire de Cahors, les présidents ou vice-présidents des conseils des prud'hommes et les personnalités du ressort : représentants de l'Etat ou élus.

Aujourd'hui, c'est en toute simplicité que j'entends vous faire part de quelques-unes de mes convictions, dans l'exercice de mes fonctions de chef de cour. Ces nouvelles responsabilités administratives m'obligent.

Mais préalablement, je souhaite vous présenter notre nouveau président de la chambre de l'instruction, monsieur Xavier ROLLAND, arrivé parmi nous depuis le début du mois de septembre et qui se trouve assis à ma gauche ;

Monsieur le Procureur général, je vous donne bien volontiers la parole pour vos réquisitions.

Monsieur ROLLAND, vous succédez à madame LE MEN REGNIER, qui a dirigé cette chambre d'une main de maître de septembre 2021 à août 2025.

Cher collègue, vous étiez destiné à une carrière de pénaliste ;

En effet, après un 3^{ème} cycle universitaire en sciences criminelles obtenu à l'université de Bordeaux, vous avez assuré pendant près de 23 ans les fonctions de juge d'instruction, que ce soit à Laval, à Perpignan, ou encore au tribunal de grande instance de la Rochelle pendant dix ans.

Ensuite, vous avez présidé la chambre correctionnelle de ce tribunal, avant votre mutation à la cour d'appel de Bordeaux en qualité de conseiller de septembre 2014 à septembre 2025.

Là encore, vous avez été président de la chambre correctionnelle, dans des compétences aussi élargies et complexes que l'économique et le financier et la juridiction interrégionale spécialisée en matière de criminalité organisée.

Fort légitimement, vous nous rejoignez en avancement, en qualité de président de la chambre de l'instruction.

Les collègues de cette cour sont souvent très polyvalents, et c'est la raison pour laquelle vous allez également succéder à madame LE MEN REGNIER comme président de la chambre de l'application des peines.

Nous nous réjouissons de votre arrivée ; vous réussirez parfaitement dans vos nouvelles fonctions, techniques et complémentaires, à la mesure de vos compétences aiguisées en matière pénale.

Bienvenue chez nous, monsieur ROLLAND, je suis certaine que vous allez vous y plaire, et que vous avez déjà goûté à l'esprit de solidarité et de bienveillance qui règne dans cette cour.

Madame la Directrice de greffe, je vous remercie de bien vouloir donner lecture du décret de nomination de monsieur ROLLAND .

Lecture du décret de nomination.

La cour donne acte à monsieur le Procureur général de ses réquisitions et à madame la directrice de greffe de la lecture du décret de nomination, et constate que monsieur ROLLAND a été présenté à la juridiction.

Je vous avais promis quelques mots sur ce ressort et mes premières impressions. En effet, j'ai besoin de temps pour donner du sens à mon action, en toute connaissance de cause.

Ma première conviction réside dans la certitude que ce ressort est dynamique et que nous poursuivrons ensemble un travail de qualité dans une ambiance chaleureuse, que d'autres nous enviraient :

Dynamique tout d'abord,

J'en veux pour preuve :

Une procédure pénale numérique déployée dans l'ensemble du ressort, de sorte que nous ne trouvons plus ou presque plus de dossiers papier dans les greffes et les prétoires.

Le développement de plusieurs logiciels métier, que ce soit pour l'audience dématérialisée, ou bien pour la signature électronique ou enfin pour l'enregistrement des requêtes dans les tribunaux de proximité et les conseils de prud'hommes.

S'agissant de la dématérialisation, force est de constater que cette cour d'appel d'Agen est un modèle, n'hésitons pas à dire que la cour et le ressort sont agiles,

J'émets aujourd'hui une promesse : nous le resterons !

Un Travail de qualité ensuite,

Je m'emploierai à poursuivre dans cette voie, avec toutes les compétences présentes à mes côtés ;

Cette cour est productive, grâce au talent de chacun d'entre vous ;

Magistrats, greffiers et tous les agents de la cour-juridiction, mais également des collègues du ressort, tous sont soucieux d'un travail de qualité, et m'ont déjà témoigné de leur investissement au service des justiciables.

Chers collègues de la cour, je compte sur vous tous, pour m'apprendre les particularités juridiques de vos spécialités, et pour nourrir ces relations avec la cour de cassation dont le rôle est crucial pour l'harmonisation de notre jurisprudence.

Je compte encore sur vous encore pour instruire nos collègues de première instance, et leur faire part de votre jurisprudence.

Qu'ils profitent de vos expériences approfondies et de vos compétences élargies !

Je m'adresse également à notre directeur de greffe à son adjointe et à l'ensemble des agents du greffe et contractuels de la cour ; je sais votre dévouement pour le service public, vous me l'avez déjà démontré. Je n'oublie pas l'équipe autour du magistrat, à laquelle il faut également donner toute sa place.

Ma deuxième conviction repose sur le maintien d'une communication fluide dans l'ensemble du ressort. Je cultiverai ce sentiment d'appartenance et de rayonnement de la cour d'appel d'Agen.

Celle-ci passe notamment par une véritable place accordée aux présidents de juridiction.

Ces belles fonctions, je les ai moi-même exercées pendant huit ans, et j'ai été sensibilisée aux difficultés rencontrées par les chefs de juridiction aujourd'hui, leur solitude, les problèmes liées au sous-effectif,

je sais l'importance que vous attribuez à l'organisation de la juridiction, et à la qualité des décisions rendues dans l'intérêt du justiciable pour répondre à ses besoins, qu'il soit partie, auteur ou victime, .

J'aurai à cœur de vous soutenir dans vos projets, et dans vos demandes en matière de ressources humaines.

Ensemble, nous pourrons régulièrement échanger sur l'organisation des services dont vous avez la charge, et évoquer les difficultés rencontrées, pour trouver des solutions adaptées.

Je vous soutiendrai dans un souci d'exemplarité en matière déontologique, pour répondre notamment aux obligations d'indépendance d'impartialité et de dignité, qui assurent la préservation de l'image de notre institution judiciaire à l'égard de la société.

Je veillerai au financement des Conseils départementaux d'accès au droit, fer de lance d'une justice au service des citoyens de ce ressort.

Les premiers échanges que nous avons eus ensemble me confortent dans l'idée que nous allons tous dans la même direction, et que vous partagez cette conception de la gouvernance.

La communication fluide passe également par une collaboration fructueuse avec le service d'administration régionale, ainsi qu'avec l'ensemble des directeurs et des directrices de greffe, fonctionnaires et agents du greffe et contractuels de ce ressort ;

Nous travaillons déjà de pied ferme avec le service d'administration régionale : j'ai pu déjà constater la rigueur budgétaire et l'engagement sans faille de toutes les directrices, et je m'en réjouis.

Enfin, j'attache une importance considérable à la dyarchie, et à une communication claire et loyale, qui me paraît un rouage essentiel d'une bonne conduite du ressort,

Nous construirons ensemble nos projets pour la cour, cher Pierre, qu'ils soient dans le domaine immobilier ou budgétaire, ou pour assurer une bonne gestion des ressources

humaines et de qualité de vie au travail, critères auxquels- je le sais- nous sommes tous deux très attachés.

Ma dernière conviction se rattache à la nécessité impérieuse de maintenir une justice des territoires en associant l'ensemble de nos partenaires.

Le dialogue avec eux et avec la cité sur lequel repose la confiance des justiciables dans notre justice est indispensable à la légitimité de nos décisions,

Les barreaux tout d'abord, avec lesquels les réformes doivent être mises en œuvre : je m'engage à maintenir la démarche constructive déjà en place avec les barreaux du ressort,

Seules une collaboration fructueuse et une solidarité à toute épreuve nous permettront d'absorber les réformes incessantes que nous devons mettre en œuvre.

Par exemple, l'évolution de la procédure civile, et notamment les différents décrets et circulaires sur les modes amiables, devenus une politique de juridiction, nécessite un travail collaboratif, avec l'ensemble des intervenants, les avocats bien entendu, mais également les médiateurs, les conciliateurs de justice, et nos collègues du ressort,

Tous nous contribuerons au développement de cette nouvelle procédure, qui englobe maintenant l'instruction conventionnelle, la promotion de l'amiable par les juges et le souci d'une proportionnalité procédurale.

C'est une autre vision de l'office du juge à laquelle j'avoue être très attachée : une justice plurielle pour le justiciable, qui fera son propre choix, en privilégiant la voie la plus adaptée à son litige.

J'en profite pour vous annoncer une conférence régionale sur l'actualité de la procédure civile, qui se déroulera le 14 octobre prochain à la cour d'appel d'Agen pendant la semaine de la médiation.

Conciliateurs de justice, j'ai assisté à votre assemblée générale vendredi, et j'ai pu mesurer votre dévouement exceptionnel, et votre empreinte sur le territoire et je m'en suis réjoui.

Je m'adresse enfin à tous les autres auxiliaires de justice : je sais que nous entretenons des relations de qualité également avec les notaires, les commissaires de justice, les mandataires, les experts, les administrations du ressort et associations partenaires, indispensables pour la conduite de la politique civile et pénale de la juridiction.

Vous tous qui collaborait de manière efficace à l'œuvre de justice, je puis vous dire combien je suis attachée à maintenir nos échanges fructueux pour conduire des projets communs.

Evidemment, je m'engage également à maintenir les excellentes relations déjà mises en place avec nos partenaires institutionnels :

Je pense aux services de la protection judiciaire de la jeunesse, à l'administration pénitentiaire avec sa grande et belle école, l'ENAP, avec laquelle nous entretenons des liens étroits, je pense également à la police et à la gendarmerie, autant de piliers institutionnels nécessaires pour le bon fonctionnement de notre justice pénale et la sérénité de nos territoires.

C'est ainsi que j'envisage mes fonctions, et j'entends à nouveau affirmer que c'est un grand honneur pour moi de piloter ce ressort, que je le ferai avec beaucoup d'enthousiasme et d'engagement professionnel.

Soyez assurés que je mettrai toute mon énergie au service des justiciables de notre ressort, et que je resterai toujours attentive à nos conditions de travail, car si elles sont acceptables, celles-ci donnent *de facto* tout leur sens à nos actions.

Vous êtes déjà et nous resterons ensemble un ressort dynamique, couvrant cette magnifique cour d'appel, aujourd'hui classée au patrimoine des monuments historiques, qui est le fruit du projet de l'architecte Juste LICH, monument édifié de 1862 à 1869, pour un coût total à l'époque de 1.200.000 francs.

Pour conclure, car il le faut, sur ma vision de la justice, je souhaite reprendre ces propos, tenus par Chantal Arens, présidente de la cour de cassation dans un discours de rentrée : « *Il est urgent de reconfigurer l'institution judiciaire dans une approche systémique ; le juge doit être acteur de cette refondation dans le cadre d'une mobilisation collective de l'ensemble des partenaires et interlocuteurs concernés; le juge de demain est un juge ouvert sur le monde.* ».

Ici dans notre arrondissement judiciaire, tous ensemble nous serons les acteurs de la justice de demain...Alors, inventons ensemble notre futur.